



Logiciels et ressources libres pour l'enseignement supérieur

Intervention en table ronde au [4^e Colloque libre 2017](#) de l'Adte - **Auditorium B-210 – 15 h 55**

Table ronde de clôture

Les bibliothèques collégiales et les ressources libres de droits

La bibliothèque peut être définie comme un lieu de mise en relation entre les savoirs et le public. Pour ce faire, les bibliothécaires (et les autres personnels) se doivent de faciliter pour les usagers l'accès à l'information. L'une des façons d'y parvenir est de valoriser les ressources libres de droits.

Qu'il s'agisse par exemple d'œuvres littéraires faisant partie du domaine public ou de productions diffusées sous licence Creative Commons, les bibliothécaires sont bien placés pour repérer ces ressources, les faire connaître et expliquer aux usagers comment ils peuvent les exploiter ensuite.

Au cours de cette table ronde, différentes initiatives mises en place par des bibliothèques relativement à des ressources libres de droits vous seront présentées. Vous serez à même de constater que les bibliothèques sont actives dans le domaine du libre accès et qu'elles en sont d'infatigables défenseuses.

Anne-Frédérique Champoux, animatrice du Regroupement des bibliothèques collégiales du Québec (Rebicq), Direction des affaires éducatives et de la recherche, Fédération des cégeps;